RAPPORT ANNUEL 1987-88

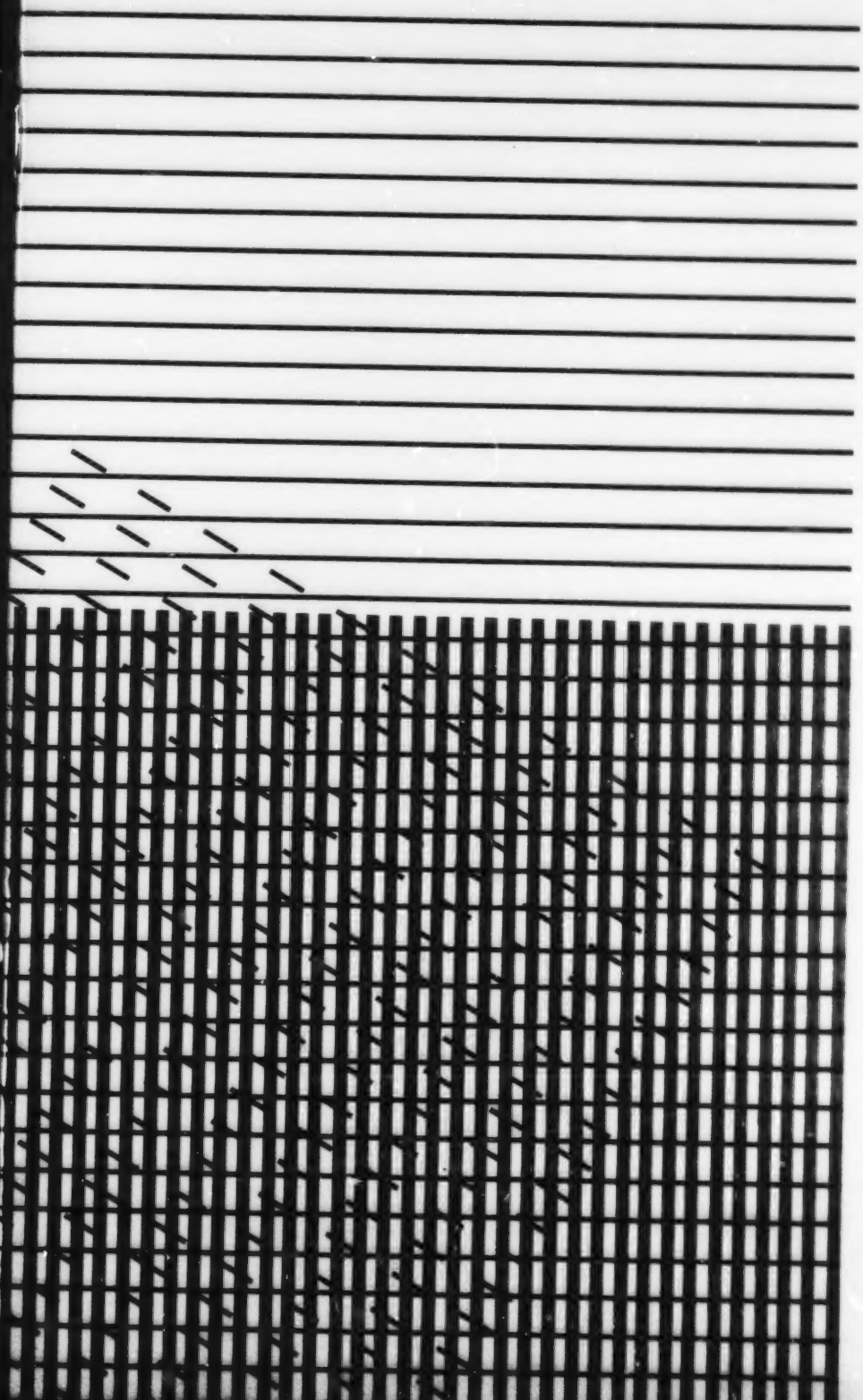

AVIR

Agence québécoise
de valorisation industrielle
de la recherche

Une Corporation
du Gouvernement
du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Développement technologique,

Pierre MacDonald

Québec, le 31 juillet 1988

Monsieur Pierre MacDonald
Ministre de l'Industrie, du Commerce
et du Développement technologique
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président,

Gilles Bergeron

Montréal, le 31 juillet 1988

89-01661/

TABLE DES MATIÈRES

Conseil d'administration	3
Rapport du président	4
Tableaux statistiques	8
Conventions d'aide signées 1987-88	9
Etats financiers	10

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles Bergeron*
Président
Agence québécoise de valorisation
industrielle de la recherche
Montréal

Guy Bertrand
Président
Centre de recherche
industrielle du Québec
Ste-Foy

Roger A. Blais
Professeur titulaire
Département de génie industriel
Ecole Polytechnique
Montréal

Réal V. L'Archevêque**
Vice-président - recherche et technologie
Le Groupe SNC
Montréal

Jean-Louis Lareau
Adjoint au vice-recteur à la recherche
Vice-rectorat à la recherche
Université de Sherbrooke
Sherbrooke

Robert Paul Lasnier
Vice-président
La Banque Royale du Canada
Montréal

Robert Piquette
Président
Prélect inc.
Laval

Jacques Tousignant
Vice-président
Investissements Novacap inc.
Montréal

* Président du conseil d'administration
** Vice-président du conseil d'administration

L'ÉQUIPE

Gilles Bergeron
Président

Claude Richard
Vice-président au développement

Jacques Archambault
Directeur coordonateur

Gérald Chambert
Agent d'innovation

Robert Inglese
Agent d'innovation

Robert Lachance
Agent d'innovation

Jean Moreau
Agent d'innovation

Michèle Turcotte
Directrice de l'administration

Marie Cornellier
Téléphoniste-réceptionniste

Danielle Delorme
Secrétaire

Danielle Jodoin
Secrétaire

Avec la fin de l'année fiscale 1987-88 l'AQVIR, dont la législation constitutive fut sanctionnée le 21 décembre 1983 et dont les premiers employés furent recrutés en février 1984, termine sa quatrième année d'opération. Nous sommes déjà et de plus en plus en régime de croisière et l'Agence joue son rôle d'intervenant privilégié dans la création de nouvelles entreprises technologiques. Je prends donc l'occasion de ce quatrième rapport annuel pour faire le point et si possible esquisser des perspectives d'avenir.

Volume des opérations

Malgré des effectifs autorisés de 13 employés, y compris le président, l'AQVIR en 1987-88 ne comptait que 10 employés.

Cette équipe a traité, cette année, 143 des 155 demandes en carnet dans un délai moyen de 2, 9 mois, une fois les renseignements de base fournis par le promoteur.

On note une légère diminution des demandes d'aide par rapport à l'année 1986-87. Cette diminution résulte principalement de la réserve, d'une part, de l'AQVIR à proposer et promouvoir ses formes spécifiques d'aide au cours de l'année précédente, et d'autre part des promoteurs à présenter des projets dans le contexte général des études entreprises par le gouvernement pour restructurer et rationaliser ses interventions dans notre secteur d'activité.

En termes d'autorisations et de déboursés, on constate aussi une réduction par rapport à 1986-87.

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ces ralentissements compte tenu de l'appui renouvelé du Ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, de la campagne intensive de publicité "LES VISIONNAIRES" dont nous parlerons plus loin et du nombre accru de demandes de renseignements ou d'aide reçues au cours des six derniers mois.

Il faut prévoir que sans augmentation de ses effectifs, compte tenu de l'expérience acquise au cours des quatre dernières années, l'AQVIR est en mesure de répondre tant à la demande de sa clientèle qu'aux espoirs du gouvernement en matière de développement technologique.

Radiation : pertes sur aide financière

Il est dans le caractère même de l'AQVIR de financer des projets comportant un risque technique et commercial substantiel. Or, en 1986-87, les états financiers de l'Agence faisaient état de pertes sur aide financière de 685 739 $. Cette année celles-ci ont augmenté de façon importante soit 2 350 736 $.

Cette situation est normale pour tous les organismes semblables au nôtre. A l'instar de nos homologues en Europe, au Japon et ailleurs, l'AQVIR n'a jamais cherché à dissimuler et a toujours pris pour acquis que 50% des projets financés dans un environnement de très haut risque sont susceptibles d'échouer.

Dans ces circonstances et étant donné l'ampleur de nos déboursés cumulatifs de 18,9 M $ au 1er avril 1988, des pertes cumulatives de 3 M $ (1984-88) sont de loin inférieures aux prévisions.

Il est important ici de souligner que les pertes encourues par l'AQVIR ne correspondent pas nécessairement à des pertes pour la société ou le gouvernement. En effet, les retombées économiques d'un projet, même s'il échoue, sont souvent supérieures aux pertes enregistrées aux livres de l'Agence.

Revenus: redevances et intérêts

En contrepartie des pertes, l'AQVIR génère des revenus qu'on peut maintenant qualifier de substantiels.

Les redevances encaissées par l'AQVIR, qui totalisaient 7 570 $ en 1986-87, se sont élevées en 1987-88 à 653 322 $.

De plus, les sommes reçues du gouvernement et qui ne sont pas utilisées immédiatement pour financer la recherche et développement de nos promoteurs, sont investies à court terme soit à titre de prêts temporaires auprès de certains de nos promoteurs qui doivent attendre longtemps les crédits d'impôt promis par le gouvernement fédéral, soit à titre de dépôts bancaires. Ces opérations financières ont généré 2,67 M $ depuis 1984.

Pour l'avenir on peut entrevoir que les revenus annuels d'intérêts se stabiliseront à environ 300 000 $ ou 400 000 $, compte tenu des mouvements de caisse du fonds subsides et des directives du gouvernement eu égard au compte revenu.

Quant aux revenus de redevances, ils sont en croissance rapide et l'AQVIR estime ceux-ci à 2,5 M $ pour l'année 1988-89.

Création d'entreprise - démarrage

La participation financière de l'AQVIR aux projets de recherche et développement des promoteurs a rendu possible la création de 538 nouveaux emplois de haut calibre et le démarrage de 44 nouvelles entreprises au cours de la période 1984-87.

Encore une fois en 1987-88 les interventions de l'AQVIR ont contribué à la mise sur pied de 14 nouvelles entreprises.

Malgré les risques inhérents à des opérations de cette nature, on peut dire que la contribution de l'AQVIR au démarrage de PME de haute technologie en fait maintenant sa marque distinctive.

Liaison université - entreprise

L'une des fonctions de l'AQVIR, telle que spécifiée dans sa loi constitutive, est de "collaborer avec les milieux de la recherche... en vue de trouver des idées et des technologies nouvelles".

A cette fin, nous avons maintenu un dialogue soutenu avec le milieu universitaire. Bien qu'au début les efforts de part et d'autre n'aient produit que peu de résultats, il est intéressant de noter que la persévérance des interlocuteurs rend possible maintenant une collaboration qu'on n'hésite pas à qualifier de fructueuse.

En effet plus de 50% des projets soutenus par l'AQVIR en 1987-88 font appel à un montage important impliquant à la fois une ou plusieurs universités et des entreprises de recherche.

Les mois à venir devraient confirmer cette orientation et voir l'AQVIR de plus en plus impliquée dans le développement d'incubateurs technologiques, lesquels requièrent une coordination soutenue de la part de tous les intervenants : soit les gouvernements locaux, provincial ou fédéral, les industries, les organismes de recherche et les milieux universitaires.

Publicité

Je tiens ici à faire état de la persévérance du personnel en place et du conseil d'administration de l'AQVIR qui, durant les dernières années et malgré un climat d'incertitude, n'ont ménagé aucun effort pour maintenir le service à tous ceux et celles qui se sont adressés à notre organisation.

Vers septembre 1987 et avec l'encouragement des autorités gouvernementales responsables de l'AQVIR, nous avons repris nos campagnes publicitaires sous le vocable "LES VISIONNAIRES" dans les principaux médias qui s'adressent aux PME et aux chercheurs.
Cette campagne a, comme on l'a déjà souligné, porté fruit. En effet, les derniers mois de 1987-88 ont amené une recrudescence marquée des demandes d'information et des demandes d'aide financière.

Pour l'année qui vient, l'AQVIR compte intensifier sa publicité dans les médias sous la forme d'une campagne faisant état auprès de sa clientèle de l'orientation des politiques gouvernementales. Le thème principal sera "Le développement technologique... c'est l'AQVIR".

En 1987-88, l'AQVIR a maintenu une présence au coeur des évènements de promotion de développement technologique et économique en finançant la participation d'une quinzaine de ses promoteurs aux différents salons tels que " Le Monde des Affaires"," le Salon de la PME" et "Transtech International".

En outre l'Agence jouait un rôle actif à plus de 12 conférences ou colloques au cours desquels l'un ou l'autre des membres de l'équipe profitait de l'occasion pour faire part aux participants de notre philosophie et de nos programmes ou modes d'intervention en matière de financement de recherche et développement.

Nous avons l'intention de poursuivre cette action au cours des années à venir.

Capital de risque et prospection

L'AQVIR, grâce surtout aux efforts de son vice-président au développement, afin de venir en aide aux entreprises naissantes et en démarrage, a contacté la plupart sinon toutes les entreprises de capital de risque établies au Canada.

Il faut d'ores et déjà souligner que quelques entreprises de capital de risque ont investi des sommes importantes dans des sociétés qui bénéficient de l'aide de l'AQVIR.

Malgré leur attitude généralement conservatrice, ces dernières ont eu plusieurs entrevues avec nos promoteurs et il est permis d'espérer que prochainement certaines d'entre elles contribueront encore au développement des entreprises les plus prometteuses parmi notre clientèle.

Afin d'intensifier son action dans ce milieu, l'AQVIR a décidé en 1987-88 de s'associer au Centre financier de la PME en devenant membre à part entière du Centre qui regroupe plus de 12 entreprises de capital de risque ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Comme par le passé, l'AQVIR a été active auprès des différents intervenants en matière de développement technologique et économique mais principalement au cours de la dernière année auprès des commissaires industriels, dont la plupart ont été rencontrés, dans le cadre de leurs activités régulières ou lors de rencontres privées et personnalisées.

Au cours des années à venir et dans la foulée des orientations gouvernementales lesquelles sont d'encourager la mise en place d'incubateurs de haute technologie et la formation de ponts technologiques avec des partenaires étrangers, l'AQVIR compte intensifier ses activités de prospection et soutenir au maximum l'effort gouvernemental. Nous apporterons une attention particulière à nos relations avec les organismes de développement industriel régional, l'Association des directeurs de recherche industrielle et les associations regroupant les intervenants de secteurs spécialisés en haute technologie.

Remerciements

En conclusion, c'est avec plaisir que je désire souligner la qualité du travail accompli par le personnel de l'Agence et l'apport des membres du conseil d'administration dans la réalisation de ce bilan plus que satisfaisant.

Je les remercie tous de leur contribution à la valorisation industrielle de la recherche au Québec. Je leur souhaite longue vie.

STATISTIQUES D'OPÉRATIONS

	1984/1987	1987/1988	TOTAL
Demandes reçues	626	139	765
Demandes retenues	200	33	233
Projets autorisés	79	19	98
Conventions signées	72	16	88
Projets abandonnés	5	6	11
Autorisations	26 443 738	7 690 715	34 134 453
Conventions signées	24 939 222	7 484 071	32 423 293
Déboursés	12 320 973	5 857 626	18 178 599
Redevances	7 570	653 322	660 892
Pertes sur aide financière	747 527	2 350 736	3 098 263

CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS DÉVELOPPÉS AVEC LE CONCOURS DE L'AQVIR

à partir des conventions d'aide signées avec un promoteur:

	1984/1987	1987/1988	TOTAL
Selon les disciplines technologiques:			
1. électronique, informatique	40	12	52
2. équipement électrique, machinerie, mécanique	29	2	31
3. bio-technologie, chimie, pharmaceutique	3	2	5
Total	72	16	88
Selon le type d'entreprises :			
1. démarrage	44	14	58
2. établie	28	2	30
Total	72	16	88

CONVENTIONS SIGNÉES

Du 1 avril 1987 au 31 mars 1988

Promoteur	Coût total $	Montant d'aide $
Advanced Laser and Fusion Technology Inc. Source de rayons-X par décharge "pinch" sphérique	1 149 000	519 000
Continental Pharma Cryosan Inc. Appareil pour neutraliser l'héparine dans le sang	5 168 000	992 908
Cosem Neurostim ltée Implant cochléaire	1 397 500	679 692
Équipement municipal C.B.C. inc. Véhicule-aspirateur de débris	147 980	87 118
Experts en traitement de l'information (ETI) inc. Système de définition et de gestion de réseau télé-informatique	1 722 521	835 367
Idée International R & D inc. Détecteur de gravidité pour juments et vaches	580 000	314 233
Life Technologies Inc. Systèmes de communication et de navigation pour la plongée sous-marine	512 136	247 959
Métropolis réseaux informatiques inc. Environnement de programmation Modula-2	600 500	327 535
Modular Vision Systems Inc. Système de surveillance et de contrôle de la combustion	126 293	68 657
Société Richelieu-Galénique enr. Médicament vétérinaire à base de peptide synthétique pour stimuler la croissance chez les animaux	1 570 600	815 737
Spectrodyne Systems International Ltd Chargeurs d'accumulateurs	167 500	86 643
Systèmes Métavision inc. Éditeur de système expert et d'enseignement assisté par ordinateur	533 057	136 238
Tao images inc. Super poste de travail avec unité graphique d'animation en 3D	899 700	433 777
Technologies Fluocon inc. Machine à souder pour l'industrie électronique	433 420	246 531
Tecnar automation ltée Cellule de soudage automatisé pour tuyaux	432 230	238 424
Trilone Holographie inc. Procédé industriel de production holographique	564 250	267 023

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié les bilans du fonds des opérations et du fonds des subsides de l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche au 31 mars 1988 ainsi que les états des revenus et dépenses et de l'excédent et les états de l'évolution de la situation financière de ces fonds de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Agence au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

BILAN AU 31 MARS 1988

AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA RECHERCHE
(L.R.Q., chapitre A-7.1)

FONDS DES OPÉRATIONS

	1988	1987
	$	$
ACTIF		
Encaisse	-	1 079
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	250 000	205 000
Dû par le fonds des subsides	2 000	-
Frais payés d'avance	6 326	10 395
	258 326	216 474
Immobilisations (note 3)	85 929	108 910
	344 255	325 384
PASSIF		
Chèques en circulation, moins encaisse	18 857	-
Emprunt bancaire	180 000	-
Fournisseurs et frais courus	66 168	106 413
Dû au fonds des subsides	-	27 661
	265 025	134 074
EXCÉDENT	79 230	191 310
	344 255	325 384

FONDS DES SUBSIDES

ACTIF		
Encaisse et dépôts à terme (note 8)	12 186 331	6 781 872
Prêts temporaires aux promoteurs	114 742	121 201
Débiteurs et intérêts courus	282 768	61 637
Dû par le fonds des opérations	-	27 661
	12 583 841	6 992 371
Aide financière aux promoteurs (note 4)	15 440 435	12 320 977
	28 024 276	19 313 348
PASSIF		
Dû au fonds des opérations	2 000	-
Avances du gouvernement du Québec (note 5)	26 000 000	16 000 000
	26 002 000	16 000 000
EXCÉDENT	2 022 276	3 313 348
	28 024 276	19 313 348

ENGAGEMENTS (note 7)
ÉVENTUALITÉS (note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

GILLES BERGERON

RÉAL V. L'ARCHEVÊQUE

REVENUS ET DÉPENSES ET EXCÉDENT
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

FONDS DES OPÉRATIONS

	1988	1987
	$	$
DÉPENSES (note 6)		
Traitements	553 778	607 613
Communications	65 994	61 532
Services	134 691	97 238
Autres	162 821	153 883
	917 284	920 266
REVENUS		
Intérêts sur dépôts et autres revenus	5 204	19 134
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	912 080	901 132
SUBVENTION DE GESTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	800 000	725 000
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LA SUBVENTION ET LES REVENUS	112 080	176 132
EXCÉDENT AU DÉBUT	191 310	367 442
EXCÉDENT À LA FIN	79 230	191 310

FONDS DES SUBSIDES

REVENUS		
Redevances gagnées sur l'aide financière aux promoteurs:		
redevances encaissées	653 322	7 570
Moins remise sur l'aide versée:		
en acompte sur le capital de l'aide versée	449 486	2 993
en règlement des intérêts	93 836	4 577
	110 000	-
Intérêts sur prêts avec redevances - projets commercialisés	311 884	26 411
	421 884	26 411
Intérêts :		
sur dépôts	622 813	891 666
sur prêts temporaires aux promoteurs	14 967	14 525
	637 780	906 191
	1 059 664	932 602
DÉPENSES		
Radiation d'aide financière aux promoteurs	2 332 578	685 739
Exécution de garanties d'emprunt des promoteurs	17 938	-
Autres	220	150
	2 350 736	685 889
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	1 291 072	(246 713)
EXCÉDENT AU DÉBUT	3 313 348	3 066 635
EXCÉDENT À LA FIN	2 022 276	3 313 348

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

FONDS DES OPÉRATIONS

	1988	1987
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur la subvention et les revenus	(112 080)	(176 132)
Elément sans incidence sur les liquidités :		
amortissement des immobilisations	28 464	35 550
	(83 616)	(140 582)
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	(110 837)	(139 035)
Fonds absorbés par les activités d'exploitation	(194 453)	(279 617)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Fonds absorbés: acquisitions d'immobilisations	(5 483)	(46 694)
DIMINUTION DES LIQUIDITÉS AU COURS DE L'EXERCICE	(199 936)	(326 311)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	1 079	327 390
(INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS) LIQUIDITÉS À LA FIN	(198 857)	1 079

L'insuffisance des liquidités comprend l'emprunt bancaire et les chèques en circulation moins l'encaisse.

FONDS DES SUBSIDES

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus	(1 291 072)	246 713
Eléments sans incidence sur les liquidités :		
intérêts capitalisés	(43 896)	(4 463)
radiation d'aide financière aux promoteurs	2 332 578	685 679
	997 610	927 929
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	(185 011)	108 073
Fonds générés par les activités d'exploitation	812 599	1 036 002
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Aide financière versée aux promoteurs	(5 857 626)	(7 728 301)
Aide financière remboursée par les promoteurs	449 486	2 993
Fonds absorbés par les activités d'investissement	(5 408 140)	(7 725 308)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Fonds générés: avances du gouvernement du Québec	10 000 000	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS AU COURS DE L'EXERCICE	5 404 459	(6 689 306)
ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME AU DÉBUT	6 781 872	13 471 178
ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME À LA FIN	12 186 331	6 781 872

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 1988

1. CONSTITUTION ET OBJETS

L'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche est une corporation constituée par une loi spéciale. L'Agence a pour objets de promouvoir l'innovation technologique et de contribuer à la mise en valeur des résultats de la recherche dans des applications industrielles ou commerciales susceptibles d'avoir des retombées économiques au Québec. Elle favorise, à ces fins, la concertation entre les milieux de la recherche et les milieux industriels.

L'Agence peut accorder son aide financière au moyen de subventions, de prêts, d'avances avec ou sans intérêts, de garanties ou de participations à des sociétés en commandite. Elle peut, en outre, accorder son aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Agence ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon les méthodes et les taux suivants:

	Taux	Méthode
Mobilier et équipement	20%	Solde dégressif
Matériel informatique	30%	Solde dégressif
Automobile	30%	Solde dégressif
Améliorations locatives	20%	Linéaire

Aide financière aux promoteurs

L'aide financière offerte aux promoteurs est comptabilisée comme actif au fonds des subsides et couvre les dépenses admissibles déterminées par règlement. Elle ne porte aucun intérêt pour la période de recherche et développement.

Lorsqu'un projet résulte en un bien ou un service nouveau ou amélioré et qui est commercialisé, l'aide financière est majorée d'un montant égal à l'intérêt composé annuellement au taux variable prévu par règlement et est remboursable au complet à l'Agence par une redevance sur le montant des ventes brutes des biens, des services ou procédés résultant du projet.

Aucune provision pour pertes n'est inscrite pour les projets de recherche et développement et pour les projets commercialisés même s'il est admis que certains de ces projets ne résulteront pas en un bien ou un service nouveau ou amélioré et qui sera commercialisé et rentabilisé. Cependant, lorsque l'Agence acquiert la certitude qu'une partie d'une aide financière est non récupérable, celle-ci est radiée et est présentée aux dépenses du fonds des subsides.

Redevances

Les redevances provenant de l'aide financière aux promoteurs sont comptabilisées lors de leur encaissement.

3. IMMOBILISATIONS

	1988			1987
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Mobilier et équipement	103 257	61 437	41 820	49 774
Matériel informatique	77 765	55 019	22 746	29 513
Automobile	24 422	12 455	11 967	17 095
Améliorations locatives	15 660	6 264	9 396	12 528
	221 104	135 175	85 929	108 910

4. AIDE FINANCIÈRE AUX PROMOTEURS

ÉVOLUTION DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX PROMOTEURS AU COURS DE L'EXERCICE	1988	1987
	$	$
SOLDE AU DÉBUT	12 320 977	5 276 885
Redevances appliquées en acompte sur le capital de l'aide versée	(449 486)	(2 993)
Aide financière versée	5 857 626	7 728 301
Intérêts capitalisés	43 896	4 463
Aide financière radiée	(2 332 578)	(685 679)
SOLDE À LA FIN	15 440 435	12 320 977
Le solde se répartit comme suit:		
Projets commercialisés :		
prêts avec redevances	7 714 117	781 394
Projets de recherche et développement :		
prêts avec redevances	7 614 899	11 138 129
subventions avec redevances	62 419	62 454
participations dans des sociétés en commandite	49 000	339 000
	15 440 435	12 320 977

5. AVANCES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ces avances ne portent pas intérêt et sont remboursables annuellement selon les disponibilités des revenus provenant du fonds des subsides et à la demande du gouvernement.

6. DÉPENSES

	1988	1987
	$	$
TRAITEMENTS		
Salaires et avantages sociaux	476 038	509 303
Prêts de services	77 740	98 310
	553 778	607 613
COMMUNICATIONS		
Déplacements et représentation	27 645	27 954
Déménagements	-	4 696
Postes-messageries	7 435	6 381
Téléphone	14 784	15 068
Publicité	16 130	7 433
	65 994	61 532
SERVICES		
Analyse de projets	83 563	68 884
Comptabilité	-	5 160
Contentieux	8 005	7 034
Promotion et expositions	38 537	13 752
Frais d'assemblées du conseil d'administration	2 728	1 690
Autres	1 858	718
	134 691	97 238
AUTRES		
Loyer et aménagements	86 783	60 622
Location d'équipement	5 689	5 046
Entretien	4 746	2 630
Fournitures de bureau	14 110	17 829
Amortissement - mobilier et équipement	10 455	12 444
Amortissement - matériel informatique	9 748	12 648
Amortissement - automobile	5 129	7 326
Amortissement - améliorations locatives	3 132	3 132
Autres	23 029	32 206
	162 821	153 883

7. ENGAGEMENTS

En sus de l'aide financière versée aux promoteurs au 31 mars 1988, il existe des ententes signées avec les promoteurs totalisant 12 113 745 $ (1987: 11 292 847 $) relativement à de l'aide à verser sur des projets approuvés à cette date par le conseil d'administration.

8. ÉVENTUALITÉS

Au 31 mars 1988, l'Agence garantit des emprunts bancaires et des lettres de crédit au montant de 1 859 425 $ (1987: 1 814 318 $) en faveur de certains promoteurs. Aucune provision pour pertes éventuelles n'est inscrite concernant ces garanties bancaires. Un dépôt à terme au montant de 2 000 000 $ est affecté à l'exécution éventuelle de ces garanties.